



Signalements d'aménagements cyclables par les cyclistes au quotidien

Via : <https://www.veloquirit.fr/signalement>

N°3 – Juillet 2025

Transmis à ECLA le 01/08/2025

L'objectif est de faire remonter aux décideurs et aménageurs les situations problématiques des cyclistes au quotidien, afin d'obtenir des améliorations sur la voirie.

#50

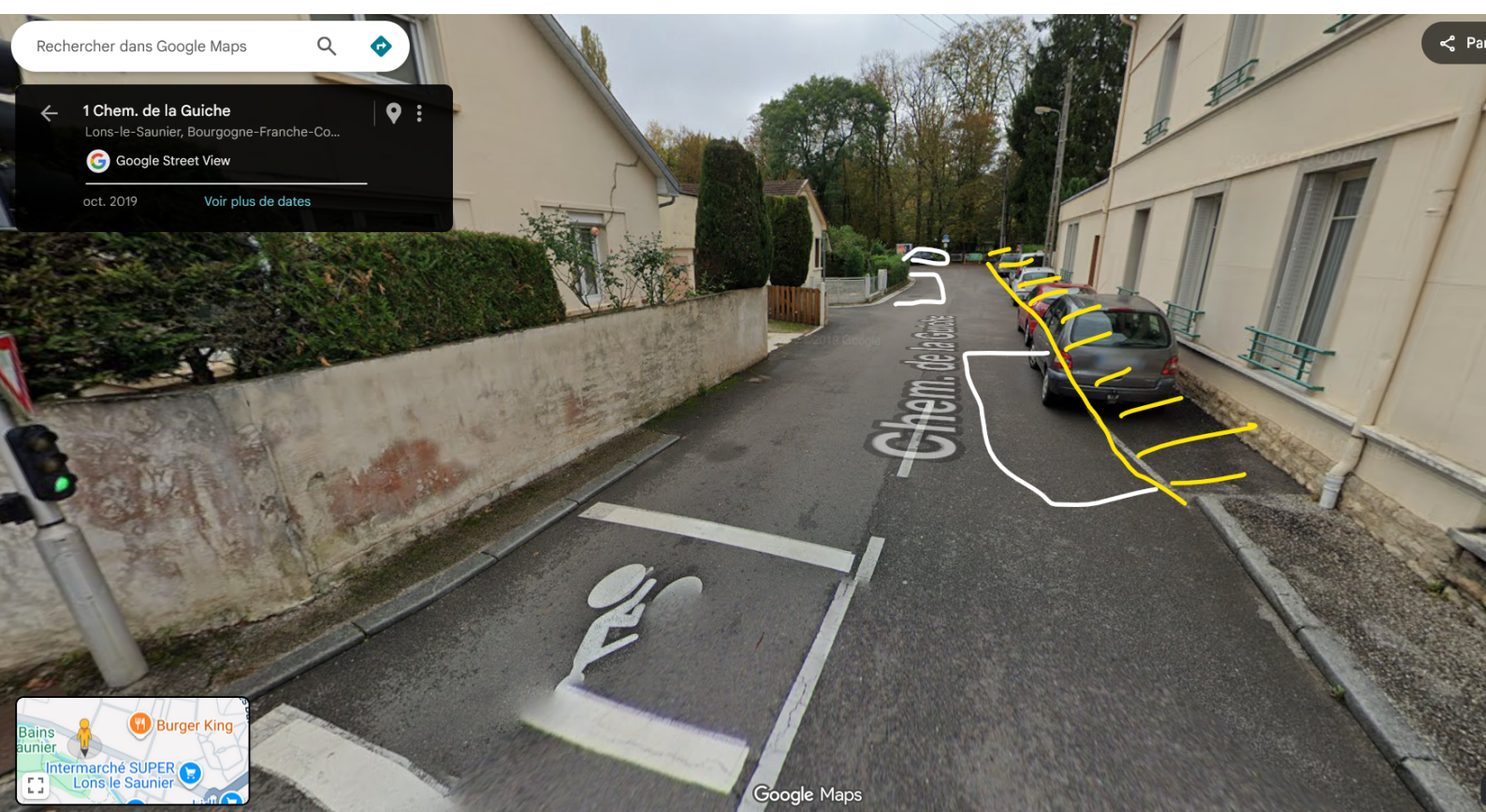
Adresse/localisation de l'aménagement en question avenue camille prost

Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

Un adhérent me signale que la bande cyclable av c prost du centre ville vers perrigny est quasi effacée sur sa longueur ce qui insécurise les cyclistes, et il semble que sur un certain nombre de parcours c'est aussi le cas...

Photo de l'aménagement en question

Le marquage a été repris. Support très vétuste
2ème tronçon de l'Avenue C Prost proposé au budget 2026
Proposition d'un séparateur de voie physique



#51

Adresse/localisation de l'aménagement en question 1 Avenue Aristide Briand - 39000 LONS LE SAUNIER

Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

Toujours le même problème, camion de livraison garé sur la piste cyclable, qui rend très dangereux le virage à droite dans la rue Saint Désiré pour les cyclistes

Photo de l'aménagement en question



Incivilité
Remarque transmise à la Police municipale

#52

Adresse/localisation de l'aménagement en question 19 Avenue Camille Prost - 39000 LONS LE SAUNIER

Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

La bande cyclable est presque totalement effacée au sol, le revêtement est en mauvais état.

Les véhicules motorisés circulent à des vitesses souvent plus élevées que les 30km/H autorisés, leur arrivée par l'arrière est inquiétante.

Cet axe qui pourrait être très pratique à vélo, est très inconfortable et dangereux à l'usage.

Photo de l'aménagement en question



**Le marquage a été repris. Support très vétuste
2ème tronçon de l'Avenue C Prost proposé au budget 2026**

#53

Adresse/localisation de l'aménagement en question 408 Route de Macornay - LONS LE SAUNIER

Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

L'aménagement (stationnement pour voitures) est en permanence détourné de son usage : Les voitures se garent toutes à cheval sur le trottoir, de peur de se faire abimer les rétroviseur sans doute.

Donc : Les piétons (poussettes, fauteuils roulants, etc) ne peuvent plus passer. Le trottoir est utilisé comme parking.

Les voitures se croisent sur la route, alors que l'objectif était d'avoir une voie permettant le passage d'un véhicule à la fois : les véhicules se croisent

Pour les cycliste, le sens de la montée est dangereux, car les véhicules n'hésitent pas à doubler en frôlant, alors que des voitures sont stationnées.

Cet aménagement est détourné de sa vocation, et génère de l'incompréhension et de l'énervement pour tous les usagers (piétons, cyclistes, véhicules motorisés)

Photo de l'aménagement en question



Essai par alternat stationnement en cours
+ : libération des trottoirs
- : vitesses observées encore excessives
- : dangerosité pour les cyclistes
Quid d'un trottoir mixte

Adresse/localisation de l'aménagement en question Connexion rue Robert Schuman et rue du docteur Georges Camuset

Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

Les deux rue Robert Schuman et du docteur Georges Camuset possèdent des aménagements cyclables séparés de la circulation. Ils devraient permettre de connecter le nord du centre ville de Lons à la zone industrielle.

Malheureusement, la connexion des deux aménagements est aujourd'hui un gros point noir, très dangereux, encourageant les cyclistes à prendre des trajectoires déconseillé.

Je vais essayer de proposer un état des lieux de la situation et quelques réflexions sur les améliorations possibles.

État des lieux :

- Dans le sens Lons vers ZI : L'aménagement est une voie partager avec les piétons sur la gauche de la route. Mais aucun panneau de sortie ou fin de voie partager n'est indiqué. Le comportement naturelle sera donc de continuer sur la voie, mais elle débouche sur une piste, puis bande cyclable réservé aux cyclistes allant en sens inverse (photo 1). On se retrouve donc à contre sens de la circulation des vélos ET des véhicules motorisés. Les seuls choix alors possibles sont de continuer à contre sens puis traverser la route au petit bonheur la chance (très déconseillé) ou de descendre du vélo, traverser la route sur le passage piéton, puis remonter sur le vélo pour rejoindre l'aménagement commençant avant le tunnel.
- Dans le sens ZI vers Lons : L'aménagement est une piste cyclable bidirectionnel partagée avec les piétons à gauche de la route. Il amène quasiment jusqu'au tunnel. Et là plus rien n'est indiqué. On a, au choix, un trottoir très peu large avec un symbole vélo en sens inverse (indiquant l'aménagement cyclable dans l'autre sens) qui indique que ce n'est pas par là, ou des pointillés à la fin de la piste bidirectionnel qui peuvent laisser supposer que les vélos doivent traverser ici, en plein milieu de la circulation (photo 2). Aucun des choix n'est bon. A noter que les piétons n'ont pas plus d'option ici quand ils arrivent de la ZI, bien qu'un trottoir est disponible en face, aucun passage piéton n'est disponible.

Ce point noir dans les deux sens est un gros frein à l'adoption et l'utilisation des deux aménagements plutôt qualitatifs.

Réflexions et propositions d'amélioration :

- L'urgence est aujourd'hui au minimum de clarifier la situation pour ne pas envoyer les vélos dans des situations dangereuses. Même si ce n'est idéalement pas suffisant, noter avec un marquage au sol là où les vélos doivent traverser pour connecter les deux aménagements. Cela doit être accompagné de panneaux pour les vélos (fin d'aménagement partager, direction/traversé à prendre). Cela aura l'avantage de réduire les situations accidentogènes quand les vélos arrivent à contre-sens car c'est la chemin naturelle. Le marquage au sol, permettra aussi de prévenir les automobilistes que des vélos peuvent passer ici.
- Bien sûr une réelle continuité entre les deux aménagements serait l'idéal. La place disponible laissant que peu d'options. Une piste de réflexion serait de rendre le passage sous le pont en circulation alterné pour les voitures avec un feu. Cela permettra de faire un passage à double sens pour les vélos sur le côté et prévoir un bouton/détection automatique pour les vélos pour leurs laisser traverser. Ce passage alterné permettra de plus facilement rejoindre le boulevard de l'Europe pour les voitures arrivant de la rue Robert Schuman (actuellement elles doivent attendre la fin de circulation arrivant de la rue du docteur Georges Camuset). Cela nécessiterait

sans doute de revoir le croisement rue Robert Schuman et rue Charles Ragmey qui rajoute une complexité pour les voitures et les vélos. Il s'agit ici d'une réflexion qui nécessite de creuser plus.

Je souligne ici la nécessité d'une signalisation temporaire plus explicite pour arrêter d'envoyer les vélos au milieu des carrefours à contre sens.

Photo de l'aménagement en question



Inversion du sens des picto vélo vers piscine
Ajout séparateur coté piscine
Traçage couloir vélo au niveau du passage piéton
traçage trajectoire vélo carré + chevrons sur le tronçon sous la RD

#55

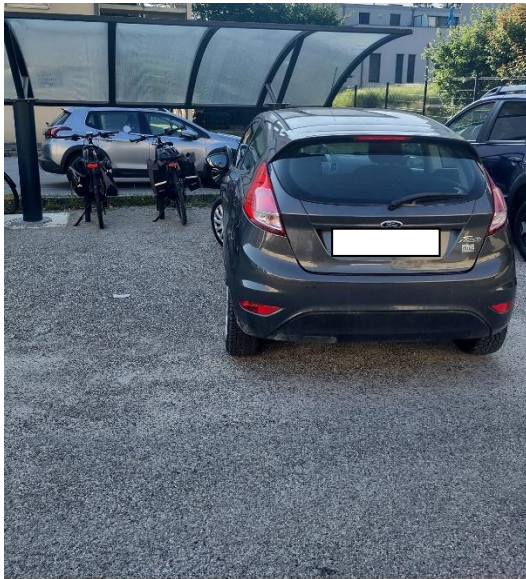
Adresse/localisation de l'aménagement en question Parking à vélo coté salle de sport (ping pong), avenue du stade (46.670612, 5.562958)

Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

Il y a régulièrement des voitures garées dans le parking à vélo (voir exemple en photo). Notamment durant la période chaude. Cela bloque au minimum la moitié des places quand ce n'est pas plus.

On notera que le parking est utilisé par des vélos. L'"excuse" des automobiliste souvent utilisée dans ce cas est donc fallacieuse : "de toute façon y'a pas de vélo"

Photo de l'aménagement en question



Incivilité - PM
Planter 2 potelets

#56

Adresse/localisation de l'aménagement en question 39190 Digna

Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

bonjour,

une idée a présenter à la mairie :

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/bayonne/a-bayonne-les-velos-couches-peuvent-desormais-se-garer-gratuitement-dans-les-parkings-souterrains-de-la-ville-24439675.php>

amitiés

Photo de l'aménagement en question

#57

Adresse/localisation de l'aménagement en question route de champagnole, à Perrigny

Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

- en bas de la route de Champagnole, à Perrigny, au passage piéton juste avant le rond point du Liddl.

- bd Théodore Vernier à Lons, au passage piéton juste avant le rond point de l'éléphant bleu.

En arrivant du pont "mode doux" depuis Lons vers Perrigny et en passant devant le café du pont, on arrive à un passage piéton avant d'accéder à un trottoir autorisé au vélo (marquage au sol). J'ai eu plusieurs remarques d'automobilistes (qui m'avaient vu et s'étaient arrêtés) qui sont en partie justifiées ("les vélos doivent être sur la route", "on doit descendre du vélo sur un passage piéton"...). Quand on voit le trottoir cyclable le long du garage Lamard et la piste cyclable devant la gendarmerie, cela paraît logique de passer à vélo sur ces passages piétons mais je comprends l'avis des automobilistes vu le manque de continuité de l'aménagement cyclable... Une bande verte siglée vélo et accolée aux passages piétons sur les 2 routes de chaque côté du pont de chemin de fer permettrait aux vélos d'être mieux acceptés à cet endroit.

Photo de l'aménagement en question



Voir #36

#58

Adresse/localisation de l'aménagement en question passerelle mode doux ZI de Lons-Perrigny

Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

En arrivant de la rue de la Chanière et passant par la passerelle mode doux au-dessus de la voie ferrée, il est très compliqué d'accéder à la rue Victor Puiseux.

Je crois qu'une piste cyclable est prévue mais plutôt en direction de la rue du Levant (je ne suis pas sûr de cette info !). Si c'est le cas, est-ce qu'un aménagement tel qu'un bateau sur le trottoir pour pouvoir faire la jonction avec la rue Victor Puiseux peut être fait en même temps ?

Photo de l'aménagement en question



Voir #34

Le reprise du trottoir avec la giration est compliqué

Préconiser au cycliste de traverser le pont sur la voie automobile

#59

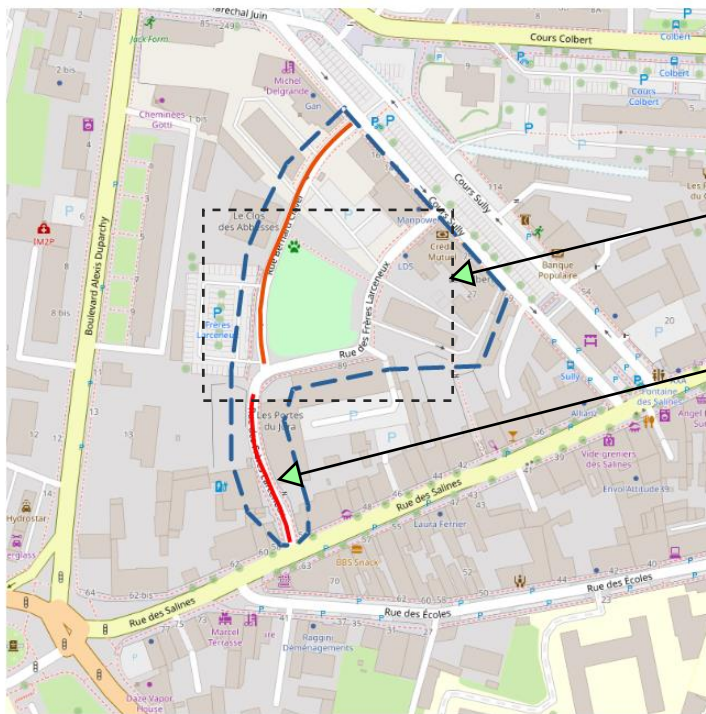
Adresse/localisation de l'aménagement en question rue des frères Larceneux et Bernard Clavel

Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

Le quartier mériterait une zone 30 pour permettre une circulation dans les deux sens des cyclistes.

Photo de l'aménagement en question

Circulation dans le quartier entre le cours Sully et la rue des Salines



Déjà en zone 30
DSC obligatoire et prévu
Insister auprès du Maire sur
l'utilité de ces
aménagements

DSC prévu

État des lieux :

- Quartier résidentiel, avec peu de circulation ;
- Les chaussées sont suffisamment larges pour permettre le passage simultané d'un véhicule motorisé et d'un cycliste sans aucune gêne ;
- Les 100 derniers mètres de la rue des Frères Larceneux () jusqu'à la rue des Salines sont en sens unique ;
- La rue Bernard Clavel est en sens unique ().

Suggestions pour améliorer les conditions de déplacements des cyclistes, habitants du quartier ou en transit :

- 1- Passer le quartier () en zone 30 ;

A défaut de zone 30 :

- 2- Mettre en place un double sens cyclable sur les 100 derniers mètres de la rue des Frères Larceneux () ;
- 3- Mettre en place un double sens cyclable sur la rue Bernard Clavel ().

#60

Adresse/localisation de l'aménagement en question 78 Rue Saint Désiré - 39000 LONS

Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

Cette rue est à double sens cyclable.

J'arrivais en vélo du haut de la rue, une voiture venait face à moi depuis le bas de la rue saint désiré.

Le conducteur lève les bras en l'air, puis se serre de mon côté pour m'empêcher de passer, et se décale au dernier moment. Il voulait me signifier que j'étais à contresens sans en avoir le droit.

A sa décharge : les signalements au sol sont absents sur une grande majorité de cette rue. Il faut rajouter des signalements au sol tout le long, et donner un vrai espace aux vélos.

Un piéton en profite pour lui aussi me dire "que je n'ai rien à faire ici, à contre sens, et que je dois respecter le code de la route". Je lui signale le marquage 50 mètre plus haut, il s'excuse et me dit qu'il ne l'avait pas vu.

C'est bien la preuve que la signalisation et le marquage sont insuffisants, ce qui génère CONFLITS, incompréhensions, et reproches injustifiés aux cyclistes.

Photo de l'aménagement en question



**Accentuer le marquage du DSC
Avec accord Exécutif**

#61

Adresse/localisation de l'aménagement en question Rue Mendès France

Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

La rue Mendès France est devenue un peu plus dangereuse pour les cyclistes depuis qu'il n'y a plus les bandes cyclables tout le long, cela pourrait aller si la vitesse à 30 était bien respectée, il est impératif de mettre des panneaux verticaux 30 dans cette rue qui a été passée à 30 après coup, d'autant plus que j'ai fait une mise à jour de mon GPS Garmin récemment et elle apparaît toujours à 50...

Merci

Photo de l'aménagement en question

Accentuer le marquage zone 30 au sol
Retour globalement positif
Réduction de la vitesse moyenne de 12 km/h



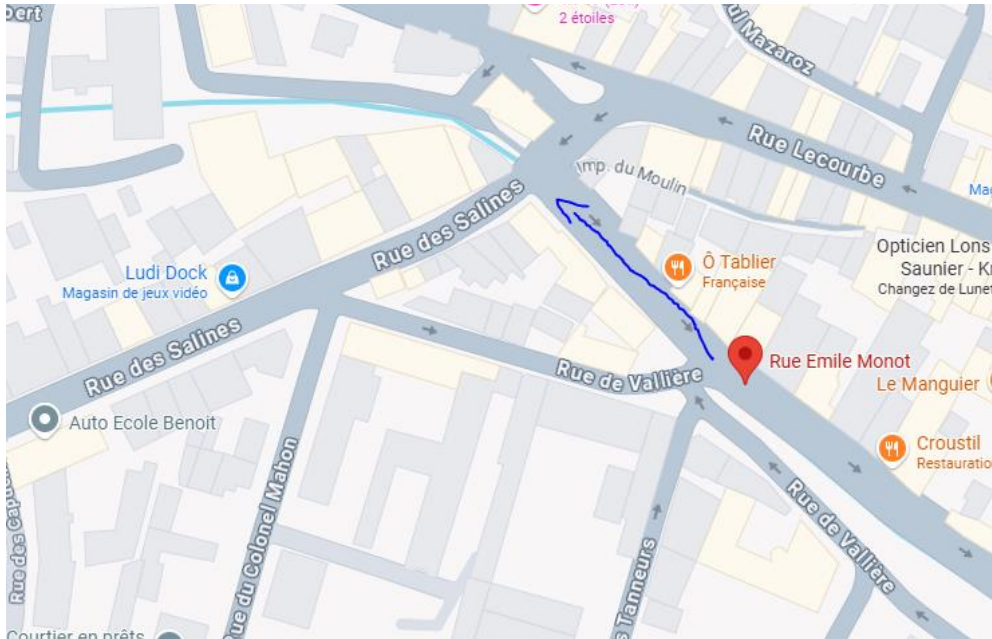
#62

Adresse/localisation de l'aménagement en question Rue Émile Monot

Qu'avez vous à dire sur cet aménagement?

C'est en fait une absence d'aménagement, quand on est vers la pharmacie mutualiste et qu'on veut aller en direction de la rue des Salines, les deux rues qui arrivent, qui sont la rue Émile Monot et la rue de Vallière, sont dans le même sens, la rue Émile Monot est assez large pour qu'on y fasse un double sens cyclable.

Photo de l'aménagement en question



Avis favorable pour la mise en DSC, si portage politique